FR

SÉRIE DE COURS ÉCLAIRCISSANT DES QUESTIONS LIÉES AU MANHAJ

2

Série de cours éclaircissant des questions liées au manhaj (méthodologie)

<u>Deuxième cours</u>

Le fondement de la religion

(Aṣl ad-dîn)

Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux.

La louange est à Allah, le Maitre des mondes. La bonne fin est pour les pieux. Il n'y a pas d'iniquité excepté envers les injustes. Je témoigne qu'il n'y a pas de dieu [digne d'être adoré] sauf Allah, l'Unique qui n'a pas d'associés, Le Roi, La Vérité et L'Apparent par excellence. Et je témoigne que Muḥammad est son serviteur et Messager, l'imâm des premiers et des derniers.

Ensuite,

Dans ce cours, nous allons commencer par traiter le sujet autour du fondement de la religion (*aṣl ad-dîn*).

C'est un sujet extrêmement important, car la foi d'une personne ne peut se concrétiser qu'après avoir respecté le fondement de la religion.

Donc, que signifie le fondement de la religion ?

Le fondement de la religion c'est :

1) Attester [de l'existence] d'Allah.

2) [Attester] de Lui vouer un culte…

3) Abandonner tout culte voué à autre que lui.

4) Éprouver du désaveu pour celui qui associe Allah.

Il y a quatre points…

Le cheikh de l'islam, Ibn Taymiyyah — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « […] Ibrâhîm et Mûsâ appliquèrent le fondement de la religion qui est : attester de l'existence d'Allah, vouer un culte à Lui Seul sans l'associer (Lui vouer un culte exclusif sans L'associer) et prendre comme opposant celui qui mécroit en Allah.[1] » Fin de citation.

« Eprouver du désaveu pour celui qui associe à Allah — pureté à Lui —. » Cette parole a aussi été formulée par le cheikh de l'islam Ibn Taymiyyah lorsqu'il dit : « et prendre comme opposant celui qui mécroit en Allah. » Ces deux paroles veulent dire la même chose : s'opposer aux polythéistes et avoir du désaveu pour eux.

Le cheikh de l'islam, Ibn Taymiyyah — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Et le fondement de la religion c'est d'aimer pour Allah, détester pour Allah, s'allier pour Allah, prendre comme ennemi pour Allah et vouer le culte à Allah.[2] » Fin de citation

Nous disons sur base de ce qui a été cité précédemment :

Si une personne respecte trois points du fondement de la religion et délaisse le quatrième comme l'abandon du culte voué seulement à Allah, Le Très Haut, ou bien l'abandon du désaveu de celui qui associe Allah, pureté à Lui. Est-ce que cette personne a concrétisé son islam ? La réponse est non.

Comment sera nommée cette personne ? Cette personne sera nommée polythéiste *(muchrik)* mécréant *(kâfir)*.

N'est pas excusé, après avoir atteint l'âge de raison, celui qui ne respecte pas le fondement de la religion même s'il est ignorant, que la preuve tirée de la révélation lui soit parvenue ou pas, en d'autres termes, qu'un messager lui soit venu ou non.

1 *Majmû' al-fatâwâ* (16/203)
2 *Manhâj as-sunnah an-nabawiyyah* (5/255)

L'imâm des exégètes Ibn Jarîr Aṭ-Ṭabarî — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit après avoir parlé sur le fondement de la religion : « Personne n'est excusé pour son ignorance après avoir atteint l'âge de la raison, qu'un messager d'Allah lui soit parvenu ou non, qu'il ait vu quelqu'un d'autre parmi les créatures ou qu'il n'ait vu personne.[3] » Fin de citation

« [...] qu'il n'ait vu personne. » C-a.-d. il ne voit personne en dehors de lui. Comme celui qui vit dans une île lointaine et qui ne voit personne parmi les humains en dehors de lui.

Nous disons : lorsqu'un messager parvient à une personne, la foi en ce messager et ce avec quoi il est venu, fera aussi partie du fondement de la religion de manière générale.

De ce fait, la foi en Muḥammad — que la paix soit sur lui — depuis qu'il a été envoyé jusqu'à aujourd'hui et ce avec quoi il est venu de manière générale fait partie du fondement de la religion, car le fondement de la religion c'est les deux témoignages « Je témoigne qu'il n'y a pas de dieu sauf Allah et je témoigne que Muḥammad est Son messager. »

Le cheikh de l'islam, Ibn Taymiyyah — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Le fondement de la religion c'est : le témoignage qu'il n'y a pas de dieu [digne d'être adoré] en dehors d'Allah et le témoignage que Muḥammad est Son serviteur et messager.[4] » Fin de citation

Bien ! Que signifie « Attester [de l'existence] d'Allah. » ?

Cela signifie avoir foi en Son existence, croire que Ses attributs sont parfaits, qu'Il est exempté de tout manquement et de défauts et qu'Il est Le Seul à avoir la capacité de créer et de gérer la création.

Allah — Le Très Haut — a dit : *{n'est-ce pas que c'est à Lui qu'appartient la création et la gérance de celui-ci. }* [châp. al-A'râf vers. 54]

- Il gère la création ; lorsqu'Il dit à une chose soit, Il lui suffit de dire à cette chose « soit » et cette chose est.
- Et il gère la législation ; Il est le Seul à décider de ce qui est permis et de ce qui est interdit.

Le cheikh de l'islam, Ibn Taymiyyah — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Certes, le fondement de la religion c'est : pas d'interdiction sauf ce qu'Allah a interdit, pas de religion sauf ce qu'Allah a légiféré. Car Allah dans les chapitres du Coran (Le bétail) et (al-A'râf) a rendu fautif, les polythéistes qui ont interdit ce qu'Allah n'a pas interdit et

---

3 *At-tabṣîr fî ma'âlim ad-dîn* (126/132)
4 *Majmû' al-fatâwâ* (1/10)

qui ont légiféré [des lois religieuses] qu'Allah n'a pas permises.[5] » Fin de citation

Répétons une autre fois :

Que signifie le fondement de la religion ?

Le fondement de la religion c'est :

1) Attester [de l'existence] d'Allah.
2) [Attester] de Lui vouer un culte.
3) Abandonner tout culte voué à autre que lui.
4) Avoir du désaveu de celui qui associe Allah.

Nous avons expliqué « Attester [de l'existence] d'Allah. »

Bien ! que signifie :

[Attester] de Lui vouer un culte.

Abandonner tout culte voué à autre que lui.

Avoir du désaveu de celui qui associe Allah.

Cela signifie :

- L'unification d'Allah, l'amour de l'unicité ainsi que son embellissement et l'alliance avec ses partisans.
- L'enlaidissement du polythéisme, s'en écarter et s'opposer à ses partisans.

Ibn al-Qayyim — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Et sache que si on ne pouvait atteindre par la raison *(al-'aql)* et affirmer par l'instinct *(al-fitrah)* l'embellissement de l'unicité et l'enlaidissement du polythéisme, on ne pourrait s'appuyer sur rien avec la raison, car, ils font partie des sujets les plus profondément innés, les plus évidents qu'Allah a accordés dans les esprits et les instincts.[6] » Fin de citation

- [...] et l'alliance avec ses partisans [...] : ceci est l'alliance ; l'alliance des croyants…

---

5 *Majmû' al-fatâwâ* (20/357)
6 *Madârij as-sâlikîn* (3/455)

- [...] et s’opposer à ses partisans [...] : c-a.-d. s’opposer aux partisans du polythéisme. Ceci est le désaveu des polythéistes.

À partir de là il devient clair que_l’alliance (*al-walâ*) et le désaveu (*al-barâ`*) font partie du fondement de la religion.

Mais ici, il y a une remarque à faire : il y a une différence entre avoir de l’inimitié et manifester de l’inimitié pour les mécréants.

1) Avoir de l’inimitié *(wujûd al-‘adâwah)* fait partie du fondement de la religion
2) Manifester de l’inimitié *(iḍhâr al-‘adâwah)* fait partie des obligations de la religion et non de son fondement.

Le cheikh ‘Abd al-Laṭîf ibn ‘Abd ar-Raḥmân Âli ach-Cheikh — qu’Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Manifester son inimitié [pour les mécréants] n’est pas comme avoir de l’inimitié pour eux, car le premier est excusé par la faiblesse et la peur, comme on peut le voir dans la parole d’Allah — Le Très Haut — : *{[...] À moins que vous ne cherchiez à vous protéger d’eux [...].}* [chap. La famille d’Imrân vers. 28] Alors que le deuxième doit se produire, car cela entre dans le fait de mécroire au *ṭâghût*. Entre l’inimitié pour les mécréants et l’amour d’Allah ainsi que de Son messager, il y a un lien inséparable que le croyant ne peut délier.[7] » Fin de citation

Le fondement de la religion comme nous l’avons dit : personne n’est excusé pour son ignorance, c-a.-d. l’islam ne peut se concrétiser pour celui qui l’a pas respecté et l’appellation ‘’mécréant” ne lui est pas retirée.

Pourquoi l’ignorance de l’homme et de la femme qui résonnent n’est pas prise en considération dans le fondement de la religion ?

Car cela fait partie de ce qui est connu et établi par le pacte (*al-mîthâq*), l’instinct (*al-fiṭrah*) et la raison (*al-’aql*).

Le cheikh de l’islam, Ibn Taymiyyah — qu’Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Et le fondement de la religion c’est de vouer le culte à Allah qui se base sur l’amour, le retour [vers Allah] et le fait de se détourner de ce qui va à son encontre. Et ceci est l’instinct (*al-fiṭrah*) qui se trouve de manière innée chez l’Homme.[8] » Fin de citation

7 *Ad-durar as-sanniyyah* (8/359)
8 *Majmû’ al-fatâwâ* (15/438)

Ibn al-Qayyim — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Quelle serait donc la chose que pourrait concevoir la raison si elle n'avait pas connaissance de l'enlaidissement du polythéisme. La connaissance de son enlaidissement est une chose innée, connue par la raison. Les messagers ont mis en garde leurs peuples en s'adressant à leurs raisons (*al-'aql*) et leurs instincts (*al-fiṭrah*) contre l'enlaidissement du polythéisme.[9] » Fin de citation

À partir de là, nous savons que le fondement de la religion n'est pas conditionné par la preuve établie (*iqâmah al-ḥujjah*) pour juger de la mécréance de celui qui ne le respecte pas, c.-à-d. que nous jugeons, celui qui ne respecte pas le fondement de la religion, mécréant, que la preuve lui soit établit ou non.

Et nous affirmons que personne n'est excusé par l'ignorance dans les questions liées au fondement de la religion, car elles font partie des sciences nécessaires confirmées par tous les instincts (*al-fiṭrah*) et toutes les raisons (*al-'aql*).

Par conséquent, celui qui annule le fondement de sa religion est un polythéiste, mais son châtiment dans ce bas monde et dans l'au-delà est suspendu tant que la preuve révélée ne lui est pas transmise.

Le grand savant Ibn al-Qayyim — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Quant à la mécréance due à l'ignorance, avec l'absence d'établissement de la preuve (*iqâmatou al-ḥujjah*) et l'absence de capacité à atteindre la connaissance (de la preuve), c'est cette mécréance qu'Allah préserve du châtiment tant que la preuve donnée par les messagers n'est pas établie.[10] » Fin de citation

Question : Qu'est-ce qui annule le fondement de la religion ?

Réponse : Le polythéisme…

Comme nous l'avons déjà dit, la signification du fondement de la religion c'est :

1) Attester [de l'existence] d'Allah.
2) [Attester] de Lui vouer un culte.
3) Abandonné tout culte voué à autre que lui.
4) Avoir de l'inimitié pour celui qui associe Allah.

Donc, le polythéisme *(ach-chirk)*, annule le fondement de la religion et s'oppose à lui.

9 *Madârij as-sâlikîn* (1/253)
10 *Ṭarîq al-hijratayn* (414)

Le sens religieux du mot polythéisme (*ach-chirk*) c'est : donner un associer ou un égal à Allah dans Sa Seigneurie ou sa divinité ou ses noms et attributs.

- L'exemple du polythéisme dans la seigneurie c'est :

Mettre avec Allah un autre créateur ou pourvoyeur ou organisateur suprême ou juge absolu ou législateur.

- L'exemple du polythéisme dans la divinité c'est :

La prosternation ou l'invocation ou le vœu ou l'égorgement rituel pour un autre qu'Allah.

- L'exemple du polythéisme dans les noms et attributs c'est :

L'abandon *(at-ta'ṭîl)* (du sens voulu par les noms et attributs) comme la négation des attributs d'Allah, tels que la science, l'ouïe et la vue ou faire ressembler *(at-tachbîh)* Allah, Le Très Haut, à sa création.

Personne n'est excusé pour toutes ces formes de polythéisme (*ach-chirk*), car elles annulent le fondement de la religion. Et Allah, Le Très Haut jugea de mécréant dans le Coran :

- Les partisans et les imitateurs [qui suivent aveuglément].
- Les illettrés parmi les gens du livre malgré leur ignorance.
- Et les ignorants polythéistes arabes présents avant l'envoi du prophète Muḥhammad — que la paix soit sur lui —.

Ibn al-Qayyim — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Celui qui meurt polythéiste est en enfer, même s'il meurt avant l'envoi (du prophète), car les polythéistes ont déformé la religion *ḥanîfiyyah* (l'islam), la religion d'Ibrâhîm, en une religion polythéiste qu'ils ont pratiquée, et cela, sans avoir reçu d'argument de la part d'Allah. L'enlaidissement du polythéisme et la menace de l'enfer pour ses partisans et connu [de tous] avec la religion de tous les messagers, du premier au dernier. Et l'information que le châtiment d'Allah touchera les polythéistes est répandue entre les peuples, génération après génération. C'est à Allah de faire parvenir l'argument aux polythéistes de tout temps, et cela même si ses serviteurs n'ont reçu de manière innée que l'unification d'Allah dans Sa Seigneurie qui est nécessairement liée à son unification dans Sa divinité. Il est impossible pour tous les instincts (*al-fiṭrah*) et les raisons (*al-'aql*) de concevoir un autre dieu [en dehors d'Allah]. Même si Allah ne châtie pas juste à partir de l'instinct (*al-fiṭrah*), cela n'empêche pas que le prêche des messagers à l'unification *(at-tawhîd)* sur la surface de la Terre est connu de ses habitants. De ce fait, le polythéiste mérite le châtiment à cause de son désaccord avec ce qu'ont prêché les messagers. Et Allah est Le Plus Savant... » Fin de citation

Par contre les ignorants parmi les polythéistes qui s'affilient ou non à l'islam, après l'envoi du prophète, leur cas est plus grave encore, car leur ignorance est en grande partie due à leur détournement *(al-i'râḍ)* de son message. Se détourner [du message] est à lui seul de la

mécréance. Qu'en est-il donc lorsque cette mécréance est accompagnée de polythéisme ?!

Ach-Chawkânî — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Celui qui est tombé dans le polythéisme par ignorance n'est pas excusé, car la preuve est parvenue à l'ensemble de la création avec l'envoi de Mohammed — que la paix soit sur lui —. Donc, l'ignorant ne peut être ignorant que par sa propre volonté, car celui-ci s'est détourné du Livre (d'Allah) et de la tradition prophétique (*sunnah*), alors que ces deux sources sont clairement explicites.

- Allah a dit dans le Coran : *{[...] Et nous avons fait descendre sur toi (Muhḥammad) le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une miséricorde [...].}*
- Abû Dharr — qu'Allah l'agrée — rapporte dans la sunnah : « Muhḥammad — que la paix soit sur lui — décéda et il n'a pas laisser un oiseau ouvrir ses ailes entre les cieux et la Terre sans nous accorder une science à son sujet. » il dit encore : « Donc celui qui ignore à cause de son détournement *(al-i'râḍ)* ne sera pas excusé par celui-ci. » Fin de citation.

Les preuves sur l'absence d'excuse pour l'ignorant dans le polythéisme et ce qui annule le fondement de la religion sont nombreuses.

Parmi ces preuves il y a la parole d'Allah — Le Très Haut — : *{(Allah) guida une partie et en égara une autre qui méritait l'égarement, car ces derniers ont pris, à la place d'Allah, les diables pour alliés tout en pensant qu'ils sont bien guidés !}* [chap. al-A'râf vers. 30]

Aṭ-Ṭabarî — qu'Allah lui fasse miséricorde — expliqua ce verset en disant : « Certes, ceux de la partie qui mérite l'égarement se sont égarés du chemin d'Allah et se sont éloignés du sens voulu par les preuves, parce qu'ils ont pris les diables comme secoureurs et assistants en dehors d'Allah. Ils ignorent que cela est une erreur de leur part, car ils se sont égarés tout en pensant qu'ils sont sur la guidée et la vérité, que le juste leur est apparu et qu'ils l'ont suivi. Cela est la preuve la plus évidente pour témoigner de l'erreur de celui qui prétend que personne n'est châtié à cause d'un pêché qu'il aurait commis ou d'un égarement qu'il aurait adopté comme croyance, qu'après que la connaissance lui soit parvenue de manière exacte. Et qu'il [ne commettrait un péché ou ne s'égarerait] que par entêtement vis-à-vis de son Seigneur. Car si c'était le cas, il n'y aurait pas de différence entre la partie égarée qui pense être guidée et la partie guidée. Certes Allah divisa, dans ce verset ces deux parties, dans leurs appellations et leurs règles [juridiques].[11] » Fin de citation

Parmi les preuves sur l'absence d'excuse pour l'ignorant dans le polythéisme, il y a la parole d'Allah : *{ Dis : «Voulez-vous que Nous vous apprenions qui sont les plus grands perdants, en œuvres ? 103 Ceux qui égarent leurs efforts, dans la vie présente, alors qu'ils s'imaginent faire le bien.104 }* [chap. La caverne]

---

11 *Tafsîr aṭ-ṭabarî* (12/388)

Aṭ-Ṭabarî — qu'Allah lui fasse miséricorde — expliqua ce verset en disant : « Ce verset est une preuve parmi d'autre, sur l'erreur de celui qui prétend que personne ne mécroit en Allah, excepté celui qui, après avoir eu connaissance de son unicité, vise intentionnellement la mécréance. Et cela parce qu'Allah — Le Très Haut — nous informa au sujet de ceux qu'il a décrit dans ce verset, que leurs efforts accomplis, dans la vie présente, se sont égarés, alors qu'ils se sont imaginé faire le bien et Il nous informa que ces gens-là ont mécru aux versets [révélés] par leur Seigneur. Et s'il était vrai que ceux qui prétendent que personne ne mécroit en Allah excepté celui qui sait, il aurait été obligatoire que soient récompensés ceux qui égarent leurs efforts, dans la vie présente, alors qu'ils s'imaginent faire le bien. Mais la vérité va à l'encontre de ce qu'ils disent. Donc, Le Majestueux nous informa à propos de ces gens-là qu'ils sont mécréants et que leurs œuvres sont vaines.[12] » Fin de citation

Bien ! Si nous jugeons qu'une personne est tombée dans la mécréance et le polythéisme, que résulte-t-il de cela ?

Il en résulte que notre jugement d'une personne tombée dans la mécréance et le polythéisme malgré son ignorance est :

L'interruption de l'alliance de la foi entre nous et lui jusqu'à ce qu'il se repente à Allah – Le Très Haut – ; la rupture avec lui des liens du mariage ; l'interdiction de manger la viande qu'il aurait égorgée ; l'interdiction de demander pardon (auprès d'Allah) pour lui après sa mort ; la privation à son encontre, des droits qu'Allah a rendus obligatoires pour les musulmans ; ainsi que d'autres règles (faisant partie de l'islam). Quant à son châtiment, il est, dans ce monde et dans l'autre, suspendu jusqu'à l'établissement de la preuve révélée.

Et voilà ce qui est authentique à partir des paroles des savants. La preuve se trouve dans les paroles d'Allah — Le Très Haut — :

{Et Nous ne sommes pas de ceux qui châtient tant que Nous n'envoyons pas de messagers.} [chap. Le voyage nocturne vers. 15] {Et si nous les avions fait périr par un châtiment avant lui (Muhḥammad), ils auraient certainement dit : *Ô notre Seigneur, pourquoi ne nous as-tu pas envoyé de messager ? Nous aurions alors suivi tes enseignements avant d'avoir été humiliés et jetés dans l'ignominie.}* [chap. Ṭâ-Hâ vers. 134]

Nous affirmons que celui qui tombe dans le polythéisme alors qu'il fait partie de la communauté (de l'islam) est polythéiste mécréant, cela même s'il prétend faire partie de l'islam et prononce les deux témoignages.

Allah — Le Très Haut — a dit : *{En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé que*

12 *Tafsîr aṭ-ṭabarî* (18/128)

si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine, et tu seras très certainement du nombre des perdants.} [chap. Les groupes vers. 65]

Allah — Le Très Haut — a dit après avoir parlé des Prophètes — que la paix soit sur eux — : *{Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain.}* [chap. Les bestiaux vers. 88]

Ces versets sont les preuves les plus fortes que l'islam devient vain à cause du polythéisme et que celui qui associe Allah tout en prétendant appartenir à la communauté de l'islam est mécréant, même s'il prononce les deux témoignages et pratique les commandements de l'islam.

Nous finissons par deux questions :

La première :

Si quelqu'un respecte le fondement de la religion, adore Allah sans rien lui associer et croit en son messager — que la paix soit sur lui —, mais qu'il ignore la définition des termes utilisés qui traitent du fondement de la religion. Entre autres, si tu questionnes cette personne en disant : que signifie le fondement de la religion ? Et qu'il hésite dans ses propos ou qu'il ne trouve pas de réponse, cela ne lui est pas nuisible, s'il respecte le fondement de la religion, puisqu'il n'est pas nuisible de ne pas avoir connaissance des termes utilisés dans les questions et les significations liées à ce sujet.

La preuve de ce que nous venons d'avancer se trouve dans l'authentique d'al-Bukhârî et de Muslim, le texte ici est celui d'al-Bukhârî :

Mu'âdh ibn Jabal — qu'Allah l'agrée — a dit : « J'étais (sur une monture) derrière le prophète — que la paix soit sur lui —. » Qui a dit : « Ô Mu'âdh ! » J'ai répliqué : « Je suis à ton service. » Ensuite il m'interpella de la même manière trois fois : « Est-ce que tu connais le droit d'Allah sur ses serviteurs ? » J'ai répondu : « Non. » Il continua : « Le droit d'Allah sur ses serviteurs c'est qu'ils l'adorent sans rien lui associer. »

Donc, la déclaration de Mu'âdh — qu'Allah l'agrée — sur le fait d'ignorer le droit d'Allah sur ses serviteurs ne le fait pas tomber dans la mécréance ou le polythéisme, car il respecte les droits d'Allah, même s'il ignore les termes religieux utilisés qui indiqueraient ce sens.

La deuxième :

Il y a parmi les sujets que nous avons développés, un sujet qui fait partie du fondement de la religion que certains étudiants, en science religieuse, peuvent ignorer. Ce sujet est : l'inimitié pour les polythéistes et l'alliance avec les croyants ; ils pensent que cela fait partie des obligations de la religion et non de son fondement, ou ils s'abstiennent de se prononcer. Cela n'est pas considéré comme un manquement en ce qui concerne le fondement de la religion, aussi longtemps qu'il appliquera son désaveu des polythéistes et son alliance avec les croyants.

Le cheikh Sulaymân ibn 'Abdullah — qu'Allah lui fasse miséricorde — a dit : « Il suffit à un musulman de savoir qu'Allah lui a ordonné de pratiquer le désaveu des polythéistes et le fait de ne pas s'allier avec eux et qu'il a rendu obligatoire l'amour des croyants et le fait de s'allier avec eux. Il nous informa que cela fait partie des conditions de la foi et que cela écarte la foi de celui qui prend pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères, ou les gens de leur tribu. Quant à savoir si cela fait partie du sens de « Il n'y a pas d'autre dieu en dehors d'Allah » ou de ses implications, Allah ne nous a pas imposé de faire des recherches sur ce sujet. Ce qu'il nous a imposé, c'est de savoir qu'Il nous l'a ordonné et l'a rendu obligatoire et a rendu obligatoire sa mise en pratique. Voilà ce qui est obligatoire et nécessaire, sans aucun doute. Par contre si quelqu'un sait que cela fait partie de son sens ou de ses implications, c'est bien pour lui et c'est encore mieux, alors que celui qui ne le sait pas, il ne lui a pas été imposé de le savoir. Surtout lorsque la polémique et la discorde dans ce sujet mènent au mal et à la divergence et provoquent la division entre les croyants qui pratiquent les obligations de la foi, combattent dans le chemin d'Allah, prennent pour ennemis les polythéistes et s'allient aux musulmans.[13] » Fin de citation

Nous nous contentons de ce que nous avons présenté.

Nous demandons Allah — Le Très Haut — qu'il nous fasse profiter de ce que nous avons appris, qu'il réunisse nos paroles autour de la vérité et qu'il fasse de nous des guides bien guidés.

Notre dernière parole c'est : la louange est Allah le Maitre de tout ce qui existe.

13 *Ad-darar as-sunniyyah* (8/166)